Les JEUNES à la RETRAITE !

Qu'on ait 16 ou 25 ans, au vu des difficultés d'insertion sur le marché du travail, on s'interroge surtout sur notre capacité à ne pas pourrir dans la précarité : le droit à la retraite n'est-il pas notre combat ? Notre résignation aujourd'hui, nous la paierons demain ; notre soumission en tant qu'étudiant fera de nous des travailleurs précarisés... Seule notre détermination, dès aujourd'hui, dans la grève illimitée aux côtés des salariés, peut contrer les réformes anti-sociales de l'État et du patronat.

La réforme des retraites en bref ...

La réforme imposée par le gouvernement, c'est **le recul de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans, l'augmentation à 41,5 annuités pour toucher une retraite à taux plein, et le passage de 65 à 67 ans de l'âge minimum auquel un salarié n'ayant pas cotisé la totalité de ses annuités pourra partir avec une retraite à taux plein.** Entre le chômage de masse et l'allongement de la durée d'étude (LMD, masterisation des concours), les jeunes aujourd'hui s'insèrent sur le marché du travail autour de 27 ans. **Pour notre génération, cotiser 41,5 annuités signifie être à la retraite à taux plein à 68 ans au mieux, dans le cas d'un parcours professionnel sans accrocs, sans chômage, sans temps partiel …**

Mais au-delà, cette réforme s'inscrit dans la stricte continuité des gouvernements Balladur, Jupé, Fillon, Raffarin et.al. pour **mettre fin à un système solidaire fondé sur une répartition des richesses produites** – et où syndicats et travailleurs avaient un droit de décision, par l'intermédiaire des conventions collectives. Le modèle libéral du « chacun-e sa gueule » souhaite en revanche développer un système mixte, dans lequel la partie « répartition » ne constituera plus qu'une infime base des revenus de la retraite afin de pousser les travailleurs les plus aisés à la capitalisation, donc à la spéculation sur un marché dont on connaît la fiabilité ! Et tant pis pour les pauvres. Ils n'avaient qu'à pas être si pauvres !

La perte de nos acquis sociaux n'est pas une fatalité !

Moins d'actifs, plus de retraités FAUX

Les femmes font leur premier enfant plus tard, ce qui ne veut pas dire qu'elles en font moins. Or les indicateurs de fécondité sont toujours basés sur l'âge auquel les femmes de la génération passée avaient leur premier enfant. **Un calcul juste devrait prendre en compte la fécondité totale des femmes !**

De même, la génération du « baby boom » n'est pas indestructible ! Après elle, vient le tour des « classes creuses », l'argument de l'augmentation du nombre de retraités est donc limité dans le temps.

Cette construction argumentative n'est qu'un avatar pour faire passer la pilule : elle ne tient pas compte de l'augmentation de la productivité des travailleurs et des mesures destinées à diminuer les chiffres du chômage (pré-retraites…). **Il n'y a tout simplement aucune corrélation entre cette supposée baisse des actifs et l'augmentation des retraités.**

Luttons pour conserver nos droits

et améliorer nos conditions de vie

L'espérance de vie s'allonge... **Parlons-en**

Le rapport entre l'allongement de la durée de vie et l'obligation de travailler est grossièrement renversé par la propagande gouvernementale ! On vit plus longtemps donc on trime plus longtemps !?

Non, **c'est parce que les travailleurs se sont battus pour la diminution du temps de travail et pour l'amélioration de leurs conditions de travail que l'espérance de vie a augmenté !** En 1910, lorsque le droit à la retraite à 65 ans est acquis par les salariés, l'espérance de vie atteint péniblement la cinquantaine d'années. En 1983, alors qu'est instaurée la retraite à 60 ans, notre espérance de vie approchait 75 ans... Cherchez l'erreur !

Il va de soi de que le partage des richesses et du temps de travail ne fait pas partie des plans des politiciens comme de ceux des patrons : ils tiennent puissamment les rênes de la loi du fric. **Le partage des richesses, sur la base duquel est fondé le système des retraites par répartition, est pourtant la seule clef pour résoudre les conflits du travail inhérents au système capitaliste inégalitaire. Ensemble, retrouvons-nous dans les assemblées générales pour en discuter collectivement et construire la mobilisation auprès des travailleurs.**

Cette réforme nous concerne tous,
la grève générale, induite de la solidarité intercorporatiste et intergénérationelle, afin de bloquer les rouages économiques du pays,constitue notre moyen d'action le plus efficace pour contrer l'obstination du gouvernement.

Bloquons tout
Grève générale
Retrait de la réforme

Retour aux 37.5 annuités – Retraite à 60 ans

Pas de pensions inférieures au SMIC

Indexation des pensions sur les salaires !

AG mode d'emploi

L'assemblée générale est souveraine : ce sont ses décisions qui doivent primer, non celles venues d'ailleurs, de directions syndicales ou politiques.

Tous et toutes ont la parole, syndiqués ou non : chacun peut parler en son nom propre ou au nom de son organisation (sans pour autant faire de l'AG une tribune syndicale ou politique)

Un compte rendu des résolutions prises en AG doit être diffusé et rendu accessible à tous. L'élection de mandatés doit s'accompagner d'un mandat clair et précis, sur lequel ces représentants doivent rendre des comptes à l'AG.

L'AG est la structure de base de l'expression démocratique du mouvement social :
personne ne travaille à ta place,
personne ne décide à ta place !

Contact :
sr-rp@cnt-f.org
CNT FAU RP
33 rue des Vignoles
75020 PARIS